REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

DEL 11042018-18B

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit et le 11 Avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H07 en présence de :

PRESENTS : Messieurs **M. BUGAUD, E. FARGIER, A. CHIRAUSSEL, JP. CONSTANT (procuration de M. ALLAMEL), J. DURIEU, A. LOYET, M. BOUSCHON, S. CIVIER, G. JALADE, B. PERRUSSET (procuration de G. FANGIER), C. BOUTONNET, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY (procuration de P. MANENT), D. BERAL (procuration de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE (procuration de M. DUBOIS), S. REYNIER, P. LAVIALLE, JC. FLORY, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE.**
Mesdames R DUPLAN, **MN. DURAND (procuration de P. GAILLARD), C. FAURE, F. DUMAS, F. NOGIER, C. DUCHAMP, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, N. BARACAND, D. CHARITA, C. GARCIA**

Nombre de conseillers
En exercice : 55
Présents : 45
Procurations : 6
Votants : 51
Absents : 4

Date de convocation : 05/04/2018

Absents : **Messieurs A. BASTIDE, F. JOUFFRE, M. CHAZE et J. SARTRE**

En présence des suppléants non votants : **Monsieur L. JOFFRE**

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : BUDGET PRINCIPAL 2018

Le projet de budget primitif 2018 qui vous est soumis a fait l'objet de discussions en commission des finances des 20/03 et 3/04 derniers.

Il s'équilibre en dépenses et recettes à :
- section de fonctionnement : 25 835 843.81 € (contre 25 037 313.19€ au BP2017, soit +3.19%)
- section d'investissement : 11 275 406.26 € (contre 6 957 838.77 au BP2017, soit +62%)

Rappel : Compte tenu du vote du compte administratif 2017, la section d'investissement fait apparaître en recette au c/001 l'excédent reporté d'investissement 2017 de 122 575.33 €.
Par ailleurs, les crédits d'investissement 2018 intègrent les crédits reportés 2017, soit 2 723 790 € en dépenses et 1 418 076 € en recettes.
Le besoin de financement de la section d'investissement au titre des restes à réaliser 2017 déduction faite de l'excédent d'investissement 2017 nécessite une affectation du résultat de fonctionnement 2017 de 1 183 138.67 € sur un total prévu au c/1068 en recette d'investissement du BP2018 de 1 491 585.53 €.

Le budget 2018 prévoit :
- un prélèvement sur section de fonctionnement de 748 349 € (c/023) lequel sera réalisé en tout ou partie lors de l'affectation du résultat 2018 ;
- un montant de 19 941 483 € pour la fiscalité directe (c/73) dont
  - 7 479 279 € pour la TH, FB, FNB
  - 4 283 804 € pour la CFE
  - 2 973 340 € en produit notifié pour : CVAE, IFER, TASCOM et taxe additionnelle au FNB
  - 138 771 € de produit supplémentaire de TASCOM (acompte 2018 non notifié - **montant estimé)**
  - 207 077 € de taxe GEMAPI (c/7346)
  - 4 170 212 € pour la TEOM (c/7331)
  - 233 000 € pour la taxe de séjour (c/7362)
  - 456 000 € en attribution sur FPIC 2018 (c/73223 - **montant estimé**)

Dans le cadre de l'application de la réforme fiscale et de la comparaison des ressources avant et après réforme en valeur 2010, la CCBA doit verser au fond national de garantie de ressource individuelle (FNGIR) une participation de 871 861 € (C/014 - c/739221).

Le budget 2018 a été établi sans augmentation de la fiscalité.

PM : Produit fiscal 2017 consolidé (TH - FB - FNB - CFE) : 11 560 803 €
1-Produit fiscal 2018 (TH - FB - FNB - CFE) : 11 763 083 € *(+ 202 280 € / 2017)*

PM : Produits 2017 consolidés de remplacement de la TP (TAFNB - IFER -CVAE - TASCOM): 3 176 480 €
2-Produits de remplacement de la TP 2018 (TAFNB-IFER-CVAE -TASCOM): 3 112 111 € *(- 64 369€ / 2017)*

3-Versement au FNGIR : 871 861 € (= 2017)

4 - Attribution du FPIC : 456 0000 € *(estimation : + 148 614€ / 2017)*

a) Produit fiscal disponible (*1 + 2 - 3 + 4*) = 14 459 333 € (+ 286 525€ / 2017)
b) AC et DSC 2018 = 11 180 562.75 € (+178 779.67€ / 2017)
c) Dotations Etat 2018 = 2 940 256 € (- 15 727€ / 2017)

Au final a - b + c = 6 219 026.25€ pour 2018 (contre 6 127 007.92€ en 2017, soit +92 018.33€)

Par ailleurs et pour ne pas avoir recours à la fiscalité, il est procédé par opération d'ordre budgétaire à la neutralisation de l'amortissement 2018 des fonds de concours FFTH et pour partie des fonds de concours voirie aux communes pour 130 000 € (recette au fonctionnement c/042-7768 et dépense en investissement c/040-198). Cette opération déjà prévue en 2017 mais non réalisée sera réalisée si besoin en fin d'année et dépendra de l'exécution des dépenses et recettes de section de fonctionnement 2018.
Dans le même objectif, 126 989.83€ de fonds de concours en annuité ont été transférés en investissement (procédure non réversible), de même que 71 853.70€ pour la part investissement sur participation 2018 au SEMVA, soit un total transféré de 198 843.53€.
Au final, le transfert en investissement de certaines dépenses plus l'opération de neutralisation des amortissements représentent un allégement des charges de fonctionnement de 328 843.53€ permettant de ne pas recourir à l'augmentation de la fiscalité en 2018.

Opérations financières : pour l'équilibre de la section d'investissement du BP2018, le montant nécessaire de l'emprunt 2018 ressort à **3 848 000 €** (y compris emprunts 2017 reportés pour 500 000€ et réalisés en février 2018) affectés pour :
- 1 149 100 € au service ECO (travaux ZA de Lavilledieu et acquisitions de terrains),
- 600 000 € à la FTTH
- 473 000 € pour les travaux crèches et acquisition bâtiments
- 400 900 € en opérations financières
- 380 000 € au service Voirie
- 300 000 € pour la voie verte
- 185 000 € pour l'aire d'accueil des gens du voyage
- 190 000 € pour l'aire de sport à Vesseaux
- 170 000 € au service OM.

Comme chaque année, ces emprunts seront réalisés en tant que de besoin selon le niveau de réalisation des dépenses concernées.

Le montant prévisionnel des dépenses réelles d'investissement, y compris RAR 2017 (hors dépenses d'ordre) s'élève à 10 907 429 €, dont 9 936 110 € de dépenses d'équipement.
Le financement des dépenses d'équipement étant assuré par :
- les recettes propres de la section (39.98% - c/10222+c/13)
- l'emprunt nécessaire à l'équilibre (38.73% - c/16)
- l'affectation du résultat 2017 (15.01% - c/1068)
- les dotations aux amortissements pour partie (4.53% - c/040)
- l'excédent reporté 2017 (1.23% - c/001)
- les cessions d'immobilisations (0.52% - c/024)

Il vous est proposé d'examiner ce projet de budget ainsi que les rapports subséquents directement liés à l'élaboration et l'approbation du BP 2018.

Résumé par chapitre du BP 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

chapitre	intitulé	BP 2018	observation
011	charges à caractère général	2 129 289.00	
012	charges de personnel	4 292 929.00	
014	Atténuation de produits	12 119 405.43	(dont AC et DSC 2018)
023	Virement à la section d'investissement	748 349.00	=021 R .Investissement
042	Opérations d'ordre entre section	824 425.11	=040 R. Investissement
65	Autres charges de gestion courante	5 477 487.70	
66	Charges financières	211 575.54	
67	Charges exceptionnelles	32 383.03	
	TOTAL DEPENSES	**25 835 843.81**	

chapitre	intitulé	BP 2018	observation
002	Résultat reporté de fonctionnement	184 433.74	
013	Atténuation de charges	134 327.00	
042	Opérations d'ordre entre section	367 977.47	=040 D .Investissement
70	Produits des services	691 503.96	
73	Impôts et taxes	19 941 483.00	
74	Dotations et participations	4 460 775.45	
75	Autres produits de gestion courante	32 460.00	
76	Produits financiers	9 168.19	
77	Produits exceptionnels	13 715.00	
	TOTAL RECETTES	**25 835 843.81**	

SECTION D'INVESTISSEMENT

chapitre	intitulé	crédits de report	nouveaux crédits	Total BP 2018	observation
040	Opérations d'ordre entre section		367 977.47	367 977.47	=042 R. Fonct
16	Remboursement d'emprunts		755 006.96	755 006.96	
20	Immobilisations incorporelles	109 650.00	324 518.00	434 168.00	
204	Subventions d'équipement versées	350 000.00	1 407 475.53	1 757 475.53	
21	Immobilisations corporelles	642 300.00	1 460 041.65	2 102 341.65	
23	Immobilisations en cours	1 621 840.00	4 020 284.65	5 642 124.65	
45	Comptabilité distincte rattachée		216 312.00	216 312.00	
	TOTAL DEPENSES	**2 723 790.00**	**8 551 616.26**	**11 275 406.26**	

chapitre	intitulé	crédits de report	nouveaux crédits	Total BP 2018	observation
001	Solde d'exécution d'invest reporté		122 575.33	122 575.33	
021	Virement de la section de fonct		748 349.00	748 349.00	=023 D .Fonct
024	Produits des cessions d'immob	30 000.00	22 000.00	52 000.00	
040	Opérations d'ordre entre section		824 425.11	824 425.11	=042 D Fonct
10	Dotations-Fonds divers- Réserves	124 408.00	1 841 185.53	1 965 493.53	dont c/1068
13	Subventions d'investissement	763 668.00	2 734 483.29	3 498 151.29	
16	Emprunt	500 000.00	3 348 000.00	3 848 000.00	
45	Comptabilité distincte rattachée		216 312.00	216 312.00	
	TOTAL RECETTES	**1 418 076.00**	**9 857 330.26**	**11 275 406.26**	

Résumé par services et fonctions

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Administration générale -020	1 202 552.05	18 593.47	31 205.47	37 982.81
SPANC -01	57 245.00	72 968.00	0.00	0.00
Communication -023	127 905.00	1 404.00	14 060.00	4 155.00
Animation - 024	39 495.00	8 057.00	5 431.00	515.00
Médiathèque - 321	1 038 344.78	125 381.31	88 712.97	23 521.72
Piscine - 413	583 061.88	30 255.00	89 247.65	0.00
Sport - 414	13 000.00	0.00	441 093.83	352 930.00
Pôle séniors et personnes âgées - 61	93 835.00	28 966.00	26 462.00	391.00
Petite enfance : RAM -PIAPE -crèches- 64 Jeunesse : ALSH - 42	2 192 073.73	1 058 443.96	679 424.60	527 557.80
PLH & OPAH-RU & Logements & aire GDV- 70 et 72	215 424.66	117 601.74	978 472.62	695 809.93
CTI - 810	140 157.54	6 093.00	32 341.00	6 621.54
OM -812	4 395 240.78	4 409 318.40	773 328.99	543 391.12
Transport -815	25 978.59	0.00	14 120.77	20 000.00
Aménag.espace - SIAGE-SCOT- 820 – ADN/FTTH - 824	270 303.13	6 377.14	747 018.24	688 423.12
ADS- PLU - 820	259 959.62	3 240.00	144 890.42	119 733.91
Voirie - 822	297 280.79	2 516.19	1 355 522.73	588 846.65
Voie douce - environnement – EPTB-TEPOS – 823 et 833	645 160.00	118 762.00	3 122 666.00	2 641 216.00
Eco & commerce & ZA &Pépinières - 90 et 94	450 830.10	297 337.50	2 401 757.59	1 743 164.91
Tourisme & randonnée -95	940 182.02	265 603.36	109 391.23	43 727.89
Fonds de concours & divers	39 209.55	0.00	65 410.00	0.00
Opérations financières - 01	12 808 604.59	19 264 925.74	154 849.15	3 237 417.86
TOTAL	**25 835 843.81**	**25 835 843.81**	**11 275 406.26**	**11 275 406.26**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité (moins 12 abstentions: A.LACOSTE (+procuration M.DUBOIS), B.MEISS, D.BERAL (+ procuration de P.ROUX), J.DAURY (+procuration de P.MANENT), R.THIOLLIERE, B.PERRUSSET (+procuration de G.FANGIER), A.CHIRAUSSEL, M.BUGAUD) :

- **Approuve le budget principal 2018 lequel s'équilibre en dépenses et recettes à :**
  - **section de fonctionnement : 25 835 843.81 €**
  - **section d'investissement : 11 275 406.26 €**

L'Ordonnateur soussigné
ce jour le caractère exécutoire
par réception en Préfecture
en date du 27 AVR. 2018

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le »

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 Avril 2018

Le Président,
Louis BUFFET

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas